

L'ONU et le recours à la force ou le mariage de la carpe et du lapin

Titre(s): L'ONU et le recours à la force ou le mariage de la carpe et du lapin [Texte imprimé] / Thierry Tardy

Auteur(s): Tardy, Thierry (1968-....)

Autre(s) responsabilité(s): Université du Québec à Montréal, Chaire Raoul Dandurand en études stratégiques et diplomatiques 1807 - Éditeur scientifique

Editeur, producteur: Montréal (Québec) : Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, 2006

Description matérielle: 1 vol. (31 p.) ; 22 cm

Collection: Étude Raoul-Dandurand 12

ISBN: 2-922844-52-8

978-2-922844-52-8

Appartient à la collection: Étude Raoul-Dandurand 12

Classification décimale Dewey: 341.23

Note sur les index, extrait, citations publiés séparément: Notes bibliogr.

Résumé ou extrait: L'ONU peut recourir à la force : elle exerce trois fonctions dans ce cas, comme substitut du recours, comme gardienne du droit, comme maîtresse d'oeuvre du recours. Elle maintient la paix sans la guerre (casques bleus), selon l'ordre westphalien, elle doit prévenir le terrorisme (Kosovo, Irak)

Sujet - Collectivité: ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Sujet - Nom commun: Intervention (droit international)

Recours à la force armée

Maintien de la paix